

Les obstacles à la prise en charge des victimes de violences sexuelles en Belgique : une analyse intersectionnelle.

Auteur : Xia, Wenjing

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26689>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Fichier audio

[Intervenant n°8.m4a](#)

Transcription

Moi

Alors, tout d'abord je vais me présenter, je m'appelle Wenjing et je suis en dernière année de master en criminologie à l'Université de Liège. Je fais mon mémoire sur les obstacles rencontrés par les victimes de violences sexuelles dans leur prise en charge, en particulier lorsque plusieurs dimensions se croisent, donc individuelles, institutionnelles, structurelles, etc. L'entretien est bien entendu confidentiel et anonymisé et la seule personne qui sera au courant de notre échange est donc ma promotrice, madame El Guendi. Tout d'abord, est-ce que vous pouvez d'abord vous présenter s'il vous plaît ?

Intervenant n°8

Oui, donc je m'appelle X, je suis psychologue ici au service du planning familial X et accueillante IVG donc j'accompagne aussi les femmes qui font le choix de ne pas garder leur grossesse avant ou pendant, si nécessaire.

Moi

Et du coup, qu'est-ce que vous faites dans votre quotidien, au travail ?

Intervenant n°8

Donc mes deux missions, elles sont celles-là : faire de la psychothérapie, donc la prise en charge des demandes d'accompagnement psychothérapeutique. Et puis la deuxième mission, c'est les femmes qui font le choix de ne pas garder leur grossesse. Donc c'est un entretien d'accueil où elles peuvent déposer leurs questions où je vais y répondre, évaluer avec elles si leur décision est claire et si elles sont confortables avec leur choix. Trouver un moyen que ce soit le moins inconfortable possible, leur fournir toutes les informations sur l'intervention. Et alors, le jour de l'intervention, je suis là aussi pendant pour les accompagner, essayer de diminuer au maximum le stress, gérer la douleur, un peu

accompagner le médecin, voir si tout est OK au niveau voilà de leur ressenti.

Moi

Et vous avez déjà été en contact avec des personnes victimes de violences sexuelles ou d'autres violences ? Est-ce que vous pouvez me dire le profil type, enfin le profil que vous avez le plus souvent en termes de violence ? Si c'est plutôt des femmes, si elles sont plus âgées, plus jeunes, si elles sont moins à statut socio-économique plus faible, vous pouvez parler un peu de tout.

Intervenant n°8

Alors, c'est j'ai pas fait des stats sur cette question là, mais la première réponse qui me vient, c'est que j'ai quand même l'impression qu'en majorité c'est plutôt des femmes ou des adultes qui ont été victimes lors de leur enfance, donc c'est plutôt les minorités quand même soit de genre, soit en termes d'âge, c'était plutôt des enfants. Et alors, en termes de niveau social, j'ai l'impression que c'est. Je crois que c'est assez confondu, j'ai l'impression que ça touche toutes les sphères sociales. Et en termes d'âge, pareil, en tout cas moi de ce que j'ai rencontré, le plus souvent quand même, la réalité, c'est que la violence, par exemple sexuelle, elle a été plutôt commise dans l'enfance de la personne. En tout cas, moi, des gens que j'accompagne, maintenant évidemment en IVG, la plupart du temps, ça reste des femmes adultes, mais ce n'est pas la majorité des consultations. Les violences sexuelles, c'est plutôt dans les psychothérapeutiques. Et là, c'est tous milieux confondus, j'ai l'impression, en tout cas dans ce que moi j'ai rencontré. Voilà.

Moi

Et quand vous rencontrez ces victimes, est-ce que vous voyez certains obstacles qui leur bloquent un petit peu leur envie de continuer dans la prise en charge, même de venir en fait, essayer de se faire aider ?

Intervenant n°8

Oui. Alors en vrai de vrai, moi ce que j'ai observé, c'est que la plupart du temps, ce n'est pas la demande initiale. En psychothérapie en tout cas, c'est quelque chose qui arrive à un moment donné et qui souvent est plutôt assez tabou. Et donc c'est

pas les personnes qui vont le dire, c'est qu'en fait elles ont des symptômes qui nous font penser. Donc c'est un peu une co-construction, une élaboration et à un temps où à un moment donné, ça peut être dit parce qu'il y a de la confiance, parce que le frein premier que moi j'identifie, c'est quand même la honte. C'est quand même ce sentiment de culpabilité et donc de honte parce que j'ai pas dit non, parce que, parce que, parce que grands classiques, on va dire, de la violence. Donc le frein, moi j'identifie, c'est vraiment ça la culpabilité, la honte et c'est pas la demande initiale, enfin c'est rare que ce soit effectivement la demande initiale, mais ça se travaille effectivement à un moment donné et donc comme c'est pas la demande exactement initiale, en tout cas que les gens viennent pas en disant en fait je voudrais bien travailler mon trauma de violence sexuelle, ben du coup, je trouve que le contourner, de pouvoir ensuite dire "bah voilà, je peux vous accompagner là-dedans, mais c'est vous le boss, c'est vous qui décidez, donc c'est pas moi qui vous impose quoi que ce soit." Ça permet de contourner en fait ce frein-là. Voilà, je ne sais pas si j'ai répondu à ma question, je parle beaucoup moi.

Moi

Pas de souci, parce que vous parlez de honte, donc je peux comprendre, mais quand vous parlez de honte, c'est vraiment lié à quoi ? C'est lié plutôt à une honte du regard des autres ou une honte familiale ou juste une honte personnelle ? Enfin, je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire.

Intervenant n°8

Alors il y a un peu de tout, je crois que tout se mélange dans les familles, effectivement, un vecteur incestuel comme ça. Dans les familles de l'inceste, effectivement, le tabou de la famille, j'ai peur qu'on ne me croie pas, j'ai peur d'abîmer la famille. En fait, je l'ai dit, on en a rien fait ou on a dit que c'était moi. Ça, j'ai déjà entendu l'abuseur qui dit oui, c'est toi qui m'a. Ah bah effectivement, donc il y a cette honte familiale, il y a la honte de la société parce que les victimes de viol ou de violences sexuelles, c'est. toujours un peu bah oui mais qu'est-ce que tu as fait aussi ? Tu l'as peut-être un peu cherché. Donc il y a cette honte-là. Il y a aussi effectivement une honte parfois personnelle qui se cumule avec la culpabilité parce que c'est l'idée que je n'ai pas dit non ou je ne l'ai pas dit assez fort ou je ne me suis pas opposée ou c'est trop tard. J'ai 65 ans

maintenant en fait, je n'ai rien dit quand j'en avais 10 donc on s'en veut et donc pour moi, il y a vraiment toute une sphère et puis donc vraiment à l'échelle individuelle et qui se répercute. Alors oui, il y a le regard des autres, ça c'est certain au niveau. Quel que soit pour moi le quel que soit le domaine, mais il y a aussi le regard qu'on porte sur soi. Et le fait qu'on n'a pas osé, qu'on n'a pas pu, ça c'est une des choses qu'on peut travailler évidemment bien sûr.

Moi

Et du coup, quand vous avez dit que vous avez souvent des victimes qui viennent parler de ce qu'elles ont subi pendant l'enfance, est-ce que vous voyez que le temps, enfin je veux dire le temps, le grand espace de temps qu'il y a entre l'acte et la demande d'aide peut également être un obstacle pour la prise en charge entre guillemets, pour la prise en charge ?

Intervenant n°8

Oui, tout à fait. Les victimes adultes, elles disent c'est passé, c'est trop tard, ça c'est quand même quelque chose qu'elles identifient, même si je pense que maintenant en Belgique, la présomption, enfin je ne sais plus comment on dit, le délai, je crois qu'il n'existe plus. Je ne sais plus comment est-ce qu'on dit. On s'est compris.

Moi

Oui.

Intervenant n°8

Oui. Délai de prescription.

Moi

Oui, c'est ça.

Intervenant n°8

Je crois que c'est ça, oui. Enfin bon, ce moment où on ne peut plus déposer plainte, je pense qu'aujourd'hui en Belgique, il a été aboli, donc on peut déposer plainte pour toujours, mais c'est quand même quelque chose qu'elle identifie. Et puis effectivement, j'ai eu une personne comme ça qui dont les faits dataient d'il y a 60 ans. C'est difficile pour elle de se sentir légitime d'aller déposer une plainte, d'autant plus que son agresseur était mort, donc c'est difficile, vraiment, c'est difficile d'entamer cette démarche. Le

temps, pour moi, est un ennemi très important dans la prise en charge de ces personnes-là. Au niveau légal en tout cas, au niveau d'oser dévoiler les faits, etc.

Moi

Au niveau légal, oui, quand vous parlez au niveau légal surtout, ils peuvent penser que ça n'aboutira à rien puisque...

Intervenant n°8

Très souvent, je le fais pas parce que ça n'aboutira pas. Et puis de toute façon, il y a pas de preuve. Et puis de toute façon, c'était il y a longtemps. Et puis de toute façon, on me croira pas. Et puis de toute façon, je suis toute, je suis gênée, je suis gênée, je n'oserai jamais. Donc oui, bien sûr, ouais.

Moi

Ok, ça va. Est-ce que vous avez déjà rencontré, enfin je vais poser une autre question les victimes de violences sexuelles sont plutôt enfin vous voyez que c'est plutôt lié aux violences conjugales ou c'est vraiment quelque chose à part random qui s'est passé enfin random on s'est compris qui s'est passé un jour comme ça. Ou alors c'est vraiment lié à tout ce qui est violence conjugale. Est-ce que vous voyez lequel le plus souvent ? Ou alors familial ?

Intervenant n°8

Oui. ben moi c'est quasi toujours, enfin c'est quasi toujours. En fait c'est ben moi, c'est la statistique, la violence sexuelle elle naît au sein des familles, elle est au sein des couples, elle est au sein en fait de système d'appartenance où en fait on connaît son agresseur et moi c'est ce que je rencontre le plus souvent et je pense que tout le monde pourra enfin j'ai l'impression que tous les thérapeutes pourront en témoigner ce fameux mythe là vous le connaissez bien on l'a beaucoup déconstruit notamment dans les médias mainstream ce mec qui vous agresse à 23h30 quand vous revenez du carré parce que vous avez trop bu et qui débarque d'une ruelle c'est quand même pas ce qu'on rencontre le plus je ne dis pas que ça n'existe pas parce que j'ai pas envie de décrédibiliser la parole de celles et ceux qui ont vécu ce genre d'histoire ou en tout cas ce genre de mésaventures de drame mais oui moi quasi la grande majorité c'est quand même de la violence intrafamiliale dans l'enfance j'ai rencontré aussi des viols conjugaux ça arrive

régulièrement, c'est quelque chose que je rencontre aussi dans ma clinique. Mais le plus souvent, moi, c'est à quoi. Là où j'apporte mon aide, c'est plutôt effectivement l'inceste, ça c'est un fléau.

Moi

C'est quand même des choses qui sont, c'est encore lié au temps en fait aussi. Oui. Mais par rapport À ceux qui ont été, par rapport aux viols conjugaux, est-ce que vous avez vu aussi pas mal d'obstacles qui peuvent en fait bloquer la victime de ne pas chercher de l'aide à ce moment-là ?

Intervenant n°8

Oui. Déjà le viol conjugal, je trouve, ce qui est difficile, c'est que c'est d'en prendre conscience. Ça c'est. Moi je dis toujours aux personnes, un rapport sexuel cédé n'est pas un rapport sexuel consenti. Et donc j'ai toujours ce même laïus et je dis et d'ailleurs, au regard de la loi, un rapport sexuel non consenti est illégal. Et quand je sens que la personne est prête, je dis que c'est un viol. Et c'est dur parfois de recevoir ça. Et la plupart du temps, c'est vraiment ce déni de dire « non, en fait, oui, bon, il ne m'a pas vraiment forcé. "Oui, mais il avait envie." Ou bien parfois aussi, et ça c'est super vicieux, c'est qu'en fait, ça devient une monnaie d'échange. Je veux qu'il me foute la paix à moi et aux gosses, et je sais que si je cède à son rapport sexuel, alors j'en ai un bénéfice. On a la paix. Et donc, à partir de ce moment-là, quand ça devient monnaie d'échange, c'est difficile en fait pour la personne de mentaliser qu'en fait, elle est forcée à faire quelque chose parce qu'elle y trouve son compte, entre grands guillemets, mais son compte, ça ne va pas que ça devienne ce genre de monnaie d'échange, ça ne va pas. Non, ça ne va pas parce que la personne, elle pourrait avoir la paix autrement et en fait, c'est pas OK de devoir céder à du sexe pour avoir la paix, ça ne devrait jamais arriver. Mais donc c'est vraiment ça, c'est le déni, c'est la capacité de penser le viol conjugal comme étant en fait un acte délictueux qui est délétère pour la personne qui le subit. Ça c'est le premier frein. Et donc évidemment, en partant de là, après d'aller déposer une plainte, d'aller nommer qu'on a été forcé, ça fait toujours peur aussi parce qu'on garde en tête ces policiers qui ne sont pas formés ou qui vont mal nous recevoir. Alors je pense que c'est quand même de moins en moins. Je pense qu'il y a de plus en plus de professionnels, notamment au niveau des services de police,

qui sont formés à bien accueillir les victimes. Mais ça reste quand même une étape, un pas, et c'est très dur. D'autant plus quand il y a de la violence sexuelle au sein du couple, ça veut dire qu'il n'y a pas que ça. Et s'il n'y a pas que ça, alors tant que la victime est coincée dans sa terreur ou pour plein d'autres raisons qu'en fait elle ne peut pas partir parce qu'économiquement elle ne peut pas partir, évidemment, bien sûr que la question d'aller déposer une plainte pour violence sexuelle, c'est la dernière des étapes quoi. Mais c'est quand même quelque chose qu'il faut garder en tête et que quand elle sera prête, quand ce sera le bon moment, alors on peut entamer cette démarche-là. Mais parfois, rien que le fait d'être sortie de la violence, ça suffit. Enfin, ça suffit. Ça commence déjà à suffire.

Moi

Vous pouvez me parler un peu plus de pourquoi ça suffit déjà de juste partir de la violence.

Intervenant n°8

Juste partir de la violence, c'est déjà un moment d'accalmie, c'est déjà en fait très réparateur pour la personne parce que là où elle était en mode "je subis", du coup elle est devenue acteur ou actrice de ce qu'elle vit. Elle a souvent mis ses enfants en sécurité et elle a repris une espèce de force comme ça de pouvoir s'opposer à son agresseur. Et donc, partant du constat aussi, ou en tout cas de l'idée que la violence sexuelle, elle est niée, elle n'est pas conscientisée, de rien que d'être partie du foyer, ça, ça suffit déjà pour entamer un processus de réparation. À nouveau, dans votre audio, vous n'entendez pas les guillemets que je fais. Mais à nouveau, la violence sexuelle, c'est presque et à nouveau, entendons les guillemets, c'est pas pour banaliser, mais c'est juste presque une goutte de plus dans un océan d'une violence perpétuelle. Tout est violent dans ces familles-là, ou en tout cas dans ces couples-là, il n'y a pas que de la violence, mais quasiment quand même tout est violent. Donc voilà, je ne sais pas si j'ai répondu.

Moi

Oui, et par rapport à ça, vous voyez aussi quand même une perception de normalisation, notamment avec ces victimes-là, parce que vous dites que oui, c'est quelque chose, c'est vraiment

une goutte dans un océan, donc je veux dire qu'ils ont déjà subi beaucoup de violence et vous pensez que le fait que les victimes subissent déjà assez de violence, ils se disent que c'est normal en soi, parce que je ne fais que ça et ma vie n'est en fait baignée que dans la violence.

Intervenant n°8

Il y a parfois chez certaines personnes aussi, moi je leur dis parfois ça, je leur dis mais en fait vous êtes tolérants à l'intolérable. Parce qu'en fait, dans tout ce qu'elles vivent, c'est peut-être parfois le moins pire. bizarrement, en fait. Parce que les viols conjugaux, c'est pas forcément de la violence physique. Parfois c'est du chantage et parfois c'est vraiment, en fait, je sais que ça sert à rien que je m'oppose et alors je me laisse faire. Et donc la relation sexuelle, elle se passe et la victime, elle est presque, elle est dissociée quoi. Elle n'existe plus à ce moment-là, elle est là et elle attend que le moment passe. Donc c'est une violence, bien sûr, mais parfois, effectivement, c'est tolérable parce qu'en fait, il y a tellement pire. Et donc je leur dis, vous devenez tolérant à l'intolérable. Donc warning, attention, allumez vos signaux d'alerte parce qu'il faut prendre conscience de ce que vous traversez. Il faut prendre conscience de ce que vous êtes en train de subir, parce que sans prendre conscience de ce qui se passe, on ne peut pas agir dessus, on ne peut pas s'opposer. On ne peut pas s'offusquer, on ne peut pas faire la révolution. Et donc, on ne peut pas amener du changement si en fait les choses, elles sont même plus conscientisées comme étant "c'est pas ok". Mais oui, donc pour moi, parfois, il y a une banalisation parce qu'en fait, c'est presque le moins pire. Quand je vous disais l'exemple de "bah ouais, je sais, comme ça, il est calme, et en fait, on a la paix à la maison et les gosses, ils n'ont pas à subir les humeurs. En fait, il y a pas du. Au moment de l'acte, il n'y a pas de violence. Il y a vraiment juste une personne qui dissocie, qui se laisse faire. Et donc, la dissociation, elle protège évidemment, elle permet de partir loin et donc de s'extirper de la scène de violence. Et donc, ça n'aide pas non plus à prendre conscience qu'en fait, on est en train de subir une violence. Mais voilà, c'est tout l'enjeu psychothérapeutique de pouvoir amener la personne. Mais ma collègue X, Elle est spécialisée dans les violences conjugales. Cette femme est incroyable donc je pense qu'elle pourra en dire davantage que moi

et peut-être nuancer encore plus. Mais pour moi c'est ça, enfin voilà.

Moi

Ok, ça va. J'avais une question et je l'ai oubliée. Est-ce que par rapport aux victimes que vous avez rencontrées, vous avez déjà vu des différences en fonction de leur origine et par rapport en fait aux normes culturelles ? Ou pas du tout ?

Intervenant n°8

Là on reste dans la question de la violence sexuelle.

Moi

Sincèrement, on peut parler de tout maintenant puisque la violence sexuelle elle peut être partout donc je veux vraiment explorer tous les domaines donc vous pouvez un peu partir à gauche à droite, il n'y a pas de soucis.

Intervenant n°8

Du coup vous pouvez me redire à votre question comme ça je vais...

Moi

Est-ce que vous avez déjà vu des différences entre victimes, notamment liées aux normes culturelles et à leur origine ? Parce qu'on peut, moi puisque je suis asiatique, je sais que ma façon de penser n'est pas toujours la même que les Belges et je voulais savoir si ça pouvait bloquer ou une demande d'aide ou une prise en charge.

Intervenant n°8

Ok, alors je vais essayer de répondre évidemment, ma clinique n'est pas exhaustive et je vais essayer de ne pas répondre avec un biais raciste, même si effectivement c'est que moi je suis blanche et que donc effectivement il y a certainement dans ma pensée un biais raciste. Donc vous ferez du tri et vous essayerez de, enfin voilà, faire du tri dans ce que je dis et vous me reprenez si je dis des crasses. Une réponse paradoxale. La première, c'est que j'ai quand même l'impression que ça touche vraiment toutes les ethnies, toutes les classes sociales. J'ai l'impression que personne n'est à l'abri, malheureusement, quelle que soit la culture de la violence sexuelle ça, c'est ma première réponse. Ma seconde réponse, c'est

quand même qu'effectivement, j'ai l'impression qu'il y a des différences culturelles par rapport à notamment dans l'inceste par rapport à la gestion de l'agresseur, la manière dont l'agresseur va être perçu. Et donc, à nouveau, je ne peux pas faire de généralité de ce que je vais dire parce que ma clinique n'est pas exhaustive, mes patients-patientes, voilà, ils viennent avec ce qu'ils sont et parfois la question de la culture ou de la communauté de laquelle ils sont issus. Ils ne sont pas, ils ne représentent pas toute la communauté dont ils sont issus, mais j'ai quand même l'impression que, par exemple, je vais être très concrète, dans certaines communautés africaines, j'ai l'impression que la valeur famille est tellement importante, est tellement présente qu'il y a quelque chose d'une transmission alors du coup intergénérationnelle de ces violences sexuelles intrafamiliales avec une protection très importante de l'agresseur. Ce qui existe déjà aussi dans les cultures blanches, je parle de la culture blanche chez les Belges, il y a ça aussi dans l'inceste, c'est quand même, c'est tellement tabou qu'évidemment on va essayer de maximiser au possible ou minimiser au possible ce que la personne a fait, mais j'ai l'impression qu'il y a quand même quelque chose de la notion familiale, par exemple des cultures plus africaines. Vous, parlez de votre origine asiatique. Moi, j'ai peu eu. J'ai eu de la communauté indienne. A nouveau, je ne peux pas faire de généralité. Et là, c'était plutôt dans des violences conjugales. Et là, alors, la culture, elle est effectivement, il y a quelque chose dans le mariage en tout cas qui est peut-être plus traditionnel. Mais à nouveau, c'était un suivi et je ne peux pas faire une généralité d'un suivi donc je ne sais pas trop. J'ai l'impression. J'ai l'impression, en tout cas de prime abord, qu'il y a une différence et que donc oui, il y a des freins peut-être plus importants. Et puis, il y a quand même aussi cette réalité que la être issue d'une communauté étrangère dans un pays belge, c'est aussi prendre le risque d'être confronté à du racisme si on va plus loin dans les démarches ou justement d'avoir des biais racistes qui vont faire que les gens qui vont nous prendre en charge vont peut-être minimiser ou vont peut-être banaliser ou vont peut-être dire bah oui, de toute façon, c'est toujours comme ça, vous voyez ce genre de trucs et je pense que chez certaines victimes ça doit résonner quelque part de se dire Mouais. Donc le point du tabou familial, plus peut-être, être à l'intersectionnalité de plusieurs. plusieurs.

plusieurs. en français je la refais. d'être à l'intersectionnalité de plusieurs. Comment est-ce qu'on dit déjà ?

Moi

La culture, non ?

Intervenant n°8

Le monde vivent plusieurs oppressions à l'intersectionnalité de plusieurs oppressions, etc, etc. Je crois qu'effectivement ça doit être un frein, mais voilà, je ne sais pas si ma question...

Moi

Oui, par rapport à vos, peut-on les appeler patientes, non ? Par rapport aux personnes que vous avez déjà vues et qui étaient d'origine étrangère, est-ce qu'ils ont facilement, est-ce qu'ils arrivent à parler facilement de tout ça ? Ou vous voyez quand même qu'il y a une espèce de protection en se disant on ne va pas me croire ou que sais-je ? Parce qu'avec les intervenants que j'ai déjà eu, ils m'ont déjà dit que les personnes étrangères ne parlent pas parce que non seulement ils ont la pression familiale, mais aussi que dans leur culture, ça ne se fait pas de parler de ce genre de choses à une personne, ça reste en interne et il faut subir. Donc je ne sais pas si vous avez déjà vu ce genre de cas également chez vous ?

Intervenant n°8

Alors, je me suis déjà fait la réflexion avec certaines personnes ici d'autres communautés, qu'effectivement je trouvais que, en fait je me suis dit tiens, on sent le poids de la double culture parce que il y avait à la fois cette tendance un peu presque innée, c'est pas innée, c'est appris, c'est acquis, mais à protéger comme on leur a appris à le faire, c'est-à-dire on se tait, ça reste entre nous, on gère entre nous et en même temps cette envie à un moment donné d'être dans le fait de dire, de nommer et parce que parce que je suis aussi là pour moi et que donc à un moment donné, si j'ai envie d'aller mieux, il va falloir le dire. Mais oui, je trouve que je trouve que moi j'ai observé ça. Alors je ne sais pas si c'est plus que les personnes qui sont belgo-belges, mais en tout cas, j'ai l'impression effectivement qu'il y a quelque chose, d'un effort de plus d'oser, nommer. Et parce qu'il y a aussi la question, je crois, quand on c'est une hypothèse en tout cas, et donc c'est peut-être aussi un des

freins qu'on peut identifier, que quand on est issu de l'immigration, on doit être le on peut pas, on peut pas aller salir nos ancêtres qui ont tant fait. On ne peut pas aller nommer qu'on a débarqué avec nos frères, nos sœurs, nos autres, nos tantes et qu'en fait dans le lot, il y en a un qui n'est pas bon ou il y en a deux qui ne sont pas bons parce qu'alors on devient les mauvais étrangers dans notre pays où on est déjà identifiés comme étant de toute façon pas les bienvenus. Et donc je crois qu'il y a quand même aussi parfois cette donnée-là qu'il faut prendre en compte. La démarche en psychothérapie est différente parce que les gens sont déjà dans l'idée d'aller commencer à se faire aider. Ils ne sont pas juste tout seuls avec eux-mêmes. Dans mon métier à moi, dans ce que moi j'ai comme service à proposer aux gens, je pense qu'ils sont déjà dans l'étape de on va tenter quelque chose, on va essayer. Parfois, si je suis la première à le recevoir. Et donc après, parfois, je suis la seule à le recevoir aussi. Ça s'arrête à moi et on fait ce qu'on peut et voilà, les gens font ce qu'ils peuvent. Mais oui, je crois qu'il y a une donnée culturelle. qui est un frein, qui est un frein parce qu'il y a, oui.

Moi

Et vous avez déjà rencontré des victimes qui ont déjà essayé de se faire aider, mais au final, ça s'est très mal passé. Donc on peut parler de victimisation secondaire et qu'elle est venue chez vous.

Intervenant n°8

Oui. J'ai déjà rencontré ça, dévoilement des faits au moment des faits, quasi au moment des faits. Là, je parle d'un long temps où l'inceste a pris à exister pendant plusieurs années, jusqu'au moment où les faits sont en fait pris en flag par la mère qui s'est rendu compte de ce qui se passait dans son foyer. Et donc du coup, les choses se mettent en place, évidemment, mesures de protection, etc. Mais à un moment donné, ça coince parce que, en tout cas chez la personne que j'avais rencontrée, ça bloque, elle n'est pas crue. Et ça, il faut le vivre, il faut le transporter après. Et donc on est quand même après sur des dépressions chroniques avec des troubles de l'attachement, avec des troubles borderline, des gens qui sont abîmés, vraiment, des gens qui survivent et franchement avec courage, mais c'est dur, c'est dur d'accompagner, c'est dur parce que dans le boulot, La confiance, elle est pas facile à avoir et parce que, bah évidemment, c'est des

gens qui ont déjà vécu une première fois l'agression, qu'ils ont revécu une deuxième fois, une troisième fois enfin à un moment donné, ça fait beaucoup et donc ils n'y croient pas. Ils ne croient pas qu'on va pouvoir faire quelque chose pour eux. Et puis si au moment où ils auraient dû être pris en charge, on n'a rien fait, 30 ans après, pourquoi faire en fait ? Pourquoi faire ? Alors comment j'arrive à m'ouvrir, Ben je vais pas, ça c'est le passé, c'est bon, c'est passé. Ouais.

Moi

Et par rapport à cette victime-là, elle n'a pas été crue par qui ? Par des psychologues ou plutôt par l'institutionnel, tout ce qui est juridique.

Intervenant n°8

Par des psychologues. Et donc du coup, l'institution aide à la jeunesse n'a pas suivi non plus.

Moi

Oui, ok.

Intervenant n°8

Voilà. Et ça, c'est cette personne-là. Il n'y a pas que ça. Victimisation secondaire, je l'ai rencontrée aussi à plusieurs reprises quand on parlait à nouveau d'inceste, où en fait, le moment du dévoilement des faits, inceste en mineurs, le dévoilement des faits n'a pas été pris au sérieux. Très classique, "ce n'est que du touche-pipi, ce n'est que du jeu entre enfants". La victime, c'est pas du jeu et c'est pas du touche-pipi et c'est pas. Et à 40 ans, elle traîne toujours ça dans son sac à dos de la vie et c'est juste pas ok quoi. Et donc ça, c'est aussi une victimisation secondaire. C'est une première fois où les choses ont été dites et en fait, on a tu, on a silencé la victime. Mais pas que cette personne-là, mais cette personne-là, ça m'avait choquée de me dire qu'en fait elle avait déjà ouvert, déjà passé la porte d'un professionnel qui ne l'avait pas du tout accompagnée de manière correcte.

Moi

Je trouve ça quand même triste venant d'un professionnel qui a fait des études, surtout pour être dans l'empathie et d'aider une personne. Je trouve ça quand même vraiment triste pour elle.

Intervenant n°8

C'était triste et en fait c'est violent. C'est violent de recevoir.

Moi

Je suppose qu'elle a eu du mal aussi à faire confiance après à d'autres personnes, enfin à d'autres professionnels. Si on prend la logique des choses, ça, peut aussi avoir, ça peut être aussi un grand obstacle aussi pour qu'elle aille mieux.

Intervenant n°8

Tout à fait, un obstacle pour qu'elle aille mieux. Et en fait, du coup, ça fait aussi des adultes marginaux, marginalisés, pas marginaux, qui en fait n'ont confiance en aucune institution. Il n'y a aucune institution, et même parfois des institutions qui n'ont rien à voir avec le soin. Par exemple, des institutions type CPAS. Aucune confiance en ces institutions-là. Alors, ils sont bien obligés parfois de, mais toujours avec beaucoup de suspicion, parfois presque de la paranoïa. Et donc oui, ça fait des adultes très abîmés et qui n'ont confiance en rien ni en personne et à juste titre, à juste titre. Si, à juste titre. Quand on lit leur histoire, Bien sûr qu'à leur place, on fait pas confiance non plus.

Moi

Et par rapport à cette manque de confiance institutionnelle, vous avez pas mal de victimes qui n'ont pas confiance par exemple à tout ce qui est domaine policier ou juridique ?

Intervenant n°8

Oui, pratiquement toutes.

Moi

Ah ok ?

Intervenant n°8

Pratiquement toutes. La justice, donc l'idée qu'après avoir déposé une plainte, ça va être poursuivies et qu'elles vont avoir réparation ou en tout cas, sensation qu'il y ait quelque chose de juste toutes.

Elles ont toutes le même discours ou de toute façon, ce sera classé sans suite. Elles le disent toutes et tous. Là, je parle de victimes, donc toutes les victimes. Question d'aller déposer plainte à la police. J'ai du mal à répondre à cette question-là. J'ai l'impression que je n'ai pas parlé de ça avec chacune d'entre elles, parce que quand on est déjà à la question de, en fait ça ne sert à rien parce que je ne serai pas prise en... ma plainte ne sera de toute façon pas menée à terme, alors du coup ça réduit déjà les chances d'aller déposer une plainte à la police. Pourquoi faire ? Parce qu'on va être face à un policier qui va demander d'expliquer l'histoire. Et parfois de renommer le trauma, ça refait flamber, enfin parfois, tout le temps. Si le trauma n'a pas été travaillé, rien que d'aller raconter à un policier, ça refait flamber les gens, puis ils ont envie de crever, littéralement. Ils ont envie que ça s'arrête. Donc ouais, la confiance en l'institution judiciaire, moi j'ai pas rencontré de victimes qui y croyaient.

Moi

Parce que Je vais encore parler de mes autres intervenants, c'est que la plupart du temps, ils disent que le fait que c'est déjà porté plainte et que la plainte n'a pas été prise au sérieux, ou alors qu'un policier était mauvais ou ce genre de choses, ça fait en fait que c'est plus difficile pour eux de reparler de ça et de redemander une plainte, de reporter plainte par après si par exemple dans les violences conjugales, si un jour ça se reproduit, ils n'oseront pas en parler parce que déjà que la première fois ça n'a pas été, la deuxième fois ça n'ira encore moins. Du coup je ne sais pas si vous avez déjà eu aussi ce genre de situation où vraiment c'est le fait qu'un policier, souvent c'est un policier généraliste qui ne connaît absolument rien et c'est pas de sa faute, c'est parce que la police n'est pas formée dans tous les domaines, c'est normal, mais que ce policier-là l'a pas pris au sérieux ou l'a vraiment traité comme si c'était pas très grave. Et au final, elle veut plus aller plus loin parce qu'elle se dit peut-être que quoi que je fasse, quoi que je dise, ça ne sert à rien. Je ne sais pas si vous avez déjà vu ce genre de cas.

Intervenant n°8

Moi, j'ai pas rencontré ça.

Moi

Un point positif pour la police.

Intervenant n°8

Mais j'ai pas rencontré ça parce que j'ai l'impression qu'il n'y a pas eu de de première porte ouverte à un dépôt de plainte. J'ai l'impression que je n'ai pas rencontré de victimes qui étaient déjà prêtes à faire un premier pas pour aller nommer les violences sexuelles.

Moi

Donc c'est d'abord venir se faire aider psychologiquement avant d'aller plus loin, c'est ça ?

Intervenant n°8

Oui. En fait, j'ai rencontré très peu de victimes qui avaient besoin d'être dans la répression ou la punition. Beaucoup ont besoin de réparation. Mais du coup, n'identifie pas forcément le système judiciaire et donc d'aller déposer une plainte comme étant l'espace de réparation. Quand on parle d'inceste, le premier espace de réparation, c'est la famille. C'est le fait que la famille va poser un acte qui va marquer le coup. En fait, identifier l'agresseur comme étant un agresseur, rien que ça. On n'est déjà pas acquis. Donc j'ai pas rencontré, maintenant. Maintenant voilà, j'ai pas envie de donner des mauvais pas à la police, peut-être un bon pas pour la police quand même. Je pense qu'il y a quand même des policiers qui sont chouettes. J'ai déposé, moi, j'ai une fois fait un signalement. Donc une fois j'ai été déposé une plainte pour une mineure en danger, violence sexuelle. Je ne vais pas déplier pour garder son anonyme. Moi je l'ai fait, donc je suis allée à sa place parce que voilà. Ben moi j'ai été bien reçue par exemple. Moi j'ai été reçue par un policier très adéquat et ensuite, suite à ce que moi j'ai nommé à ce policier-là, un autre policier m'a rappelé en me demandant des infos complémentaires et à nouveau, j'ai été bien reçue. J'ai été bien reçue parce que je me suis sentie en tout cas entendue et prise au sérieux. Alors ça ne me concernait pas moi, mais je me dis que en tout cas ces personnes-là, si elles avaient reçu la personne pour qui j'ai déposé une plainte, bah je pense qu'elles se seraient senties entendues. Voilà.

Moi

Ok, donc vous voyez vraiment pas de soucis par rapport à la police. Et c'est une première en venant de mes intervenants.

Intervenant n°8

Je ne vois pas de soucis. Moi je ne les ai pas observés concrètement dans mon quotidien. Maintenant, bien sûr que je sais qu'il y a effectivement plein de policiers qui ne sont pas formés. Mais par contre, nous, vraiment, on a la chance d'avoir X ici qui est formée aux violences conjugales, qui travaille pour le pôle des ressources, donc elle est formatrice aussi aux violences conjugales et donc elle connaît quand même pas mal de personnes et notamment aussi dans la police, des gens qui sont des ressources réelles, qui sont vraiment de chouettes personnes. Donc quand on le fait, on essaie aussi d'aller en fait là où on sait que ça va fonctionner quoi. Mais oui, je me doute bien que s'il est 23h30, on va au commissariat pour aller déposer une plainte, on risque de se faire malmener. Mais moi, concrètement, j'ai pas été confrontée à ça dans ma clinique.

Moi

Ok. Ça va.

Intervenant n°8

Si. Une fois, j'ai eu une personne, mais c'était particulier parce que son agresseur était policier. Et donc, évidemment, que rien que ça, enfin, la porte elle est fermée pour toujours quoi. Elle n'ira jamais, porter une plainte. Jamais. Parce que, bah, aucune confiance, parce que dans sa tête à elle, c'est effectivement, ils vont se soutenir, donc c'est très difficile à déconstruire ça aussi. Voilà. Je ne crois pas que ce soit forcément vrai. Moi j'ai envie de croire quand même qu'il y a des policiers qui sont adéquats. Voilà.

Moi

Bah il y en a, c'est sûr, à 100%. C'est juste que, en fait, pour moi personnellement, c'est vraiment le fait que quand on va ouvrir la porte dans une maison de police, la première personne qu'on voit, c'est une personne qui est généraliste. Et une personne généraliste, c'est pas une personne qui est spécialisée pour ce genre de choses et moi personnellement c'est ça qui me dérange c'est juste que cette personne généraliste elle a pas la même empathie, elle a pas le même niveau de connaissance qu'une personne qui est spécialisée pour ça je dis pas on peut pas mettre tout le temps des spécialistes partout en accueil ça c'est sûr mais c'est quand même la première porte qu'on ouvre et si déjà cette

porte là on voit en fait que c'est vraiment une personne qui n'y connaît rien et que pour expliquer raison, on va commencer vraiment à ne pas nous prendre au sérieux. C'est vrai que moi je trouve ça un peu problématique, mais je ne dis pas que la police est mauvaise, la police a des bons côtés, a des mauvais côtés, comme toutes les professions, comme la justice aussi. C'est juste que c'est vraiment ça. Et je sais qu'avec les intervenants avec qui j'ai parlé, c'était le souci, c'est que la première porte, c'est des généralistes. Et le fait que ce soit des généralistes, ça peut déjà causer une victimisation secondaire qui n'a pas lieu en fait.

Intervenant n°8

Tout à fait, mais je suis d'accord avec vous, c'est vrai. C'est un frein très certainement. Certainement. Mais comme moi je n'ai pas rencontré dans ma clinique concrètement, parce que à nouveau je leur redis mais si ça ne sert à rien, en fait, on ne va même pas commencer par déposer une plainte. Mais je suis d'accord avec vous, effectivement, cette crainte-là, je l'ai beaucoup entendue et à juste titre, parce que déposer ça face à quelqu'un qui n'a même pas une sensibilisation, la sensibilisation parfois c'est même pas suffisant donc je suis d'accord tout à fait.

Moi

À fait ok, alors j'ai remarqué quand je suis venue ici que l'endroit était un peu reculé de tout et je voulais savoir si c'était un problème ou pas de que enfin je sais pas si votre planning familial est assez populaire ici ou non à Liège Est-ce que par le fait que ce soit un peu reculé que il y a des gens qui ne le connaissent, ne connaissent pas l'endroit pourrait en fait être un obstacle pour essayer de d'avancer ? Je sais pas si vous comprenez ce que je reculé.

Intervenant n°8

Dans le sens où il est fort en extérieur de Liège.

Moi

Oui oui oui. Et surtout que moi personnellement quand je suis venue, j'aurais pas fait attention, j'aurais pas vu en fait le bâtiment. Donc je me dis est-ce que le fait que vous soyez vraiment reculé un petit peu. En fait, un bâtiment lambda, en gros, ça peut être un obstacle pour de potentielles victimes qui aimeraient trouver de l'aide, voilà. Parce que vous n'êtes pas en fait une institution, enfin

vous n'êtes pas une institution, enfin votre endroit n'est pas placardé partout, c'est ça que je veux dire.

Intervenant n°8

Tout à fait. Alors x, elle bosse ici au planning depuis des années, donc elle aura davantage de réponses que moi, mais moi j'ai des ébauches de réponses. La première, c'est qu'effectivement tous les plannings familiaux, je crois que c'est la culture planning familial, parce que la création planning familial, quand même, et l'histoire derrière le planning familial, c'est quand même la planification de la famille, c'est quand même la contraception, c'est quand même les droits des femmes, c'est quand même des trucs qui n'étaient pas forcément particulièrement populaires au moment où ça s'instaure. Et encore aujourd'hui, on le voit avec les subsides français qui font que il y a de plus en plus de plannings familiaux qui ferment. Ça reste un truc, je pense qu'il y a une culture en tout cas d'essayer d'être dans le plus discret possible justement pour que les gens puissent se sentir en confiance de se dire ça va pas être écrit grand placard quand on vient au planning familial à X on fait des avortements par exemple. C'est quand même tous les plannings ne le font pas. Et donc ça aussi de se dire que je suis en sécurité en fait les gens ils vont peut-être se dire que je vais juste rendre visite à ma vieille grand-mère dans une maison lambda, je crois que c'est vraiment une volonté réelle des institutions Planning Familial. Ça c'est la première chose. La deuxième chose, et c'est totalement paradoxal, parce que nous on est ancré dans le quartier X depuis toujours. On fait partie du comité des associations du quartier. On est très acteur et très actif dans ce quartier-ci et on est très bien identifié justement par les habitants du quartier comme étant l'institution planning où on peut venir chercher des capotes gratuites, voir aussi voir une AS gratos, venir voir le gyné où on peut vraiment trouver toutes les pistes et toutes les solutions. Il y a quelques années, on faisait des animations dans le quartier pour les parents issus de l'immigration. Donc on appelait ça l'atelier parents-enfants pour essayer de faire du lien avec d'autres mamans, pour essayer de créer une dynamique comme ça. Donc on va dans les écoles du quartier en fait on est plutôt bien connu et bien reconnu comme institution mais effectivement il y a cette volonté au maximum de rendre le lieu justement hyper accessible en ne placardant pas hyper flashy pour que les gens sentent en confiance de venir de manière un peu

anonyme comme ça je crois que c'est une vraie volonté voilà mais on est quand même pas mal.

Moi

Donc c'est pas un problème puisque vous êtes quand même tout le monde vous connaît entre guillemets ici. Oui, ça va.

Intervenant n°8

Tout à fait. Et vraiment je crois que c'est cette volonté de permettre aux gens d'être se sentir sécure de vivre ici. Voilà.

Moi

Ok, ça va. Et j'ai encore une question, parce qu'on a parlé beaucoup des victimes qui sont féminines, mais est-ce que vous avez déjà eu des victimes masculines ? Est-ce que vous avez déjà Est-ce que les obstacles sont les mêmes que celles des victimes féminines ? Ou alors vous pensez qu'il y a d'autres obstacles qui sont, on va dire, liés spécifiquement aux victimes masculines ?

Intervenant n°8

Alors. Quand même qu'il y a des obstacles, c'est l'image de leur masculinité qui en prend un coup. C'est quand même pas ceux qui vont le plus rapidement dire qu'ils ont été victimes, c'est ceux qui, en général, quand on ouvre cette porte-là, vont la refermer le plus rapidement possible. C'est quand même ceux aussi qui peuvent désertier l'espace thérapeutique une fois qu'on a touché à ces questions-là. Donc ça c'est en tant que victime. C'est des sujets qui balayent très vite, moi j'ai l'impression.

Moi

Pourquoi ?

Intervenant n°8

C'est mon hypothèse, après vraiment parce que je crois que de se dire qu'ils ont, être un homme c'est quand même un privilège et de basculer du côté des opprimés, je crois que vraiment dans leur, c'est une hypothèse, mais dans la manière dont ils se voient, dont ils s'identifient, dont ils se pensent, c'est trop incohérent. Je crois que ça, c'est quelque chose qui est difficile à vivre pour eux. Et parce que la réalité aussi, c'est que si on imagine qu'un homme, c'est fort, machin, toute la masculinité très traditionnelle comme

ça, on ne pleure pas, c'est un tas d'émotions, ce n'est pas une victime, machin, machin, de se retrouver en fait dans cette position de vulnérabilité-là, c'est confrontant probablement bien plus encore qu'une autre victime, une victime féminine. Quand on parle de masculin-féminin, on pourrait aussi questionner la non-binarité ou la transidentité, mais si on reste sur cette binarité-là, je crois quand même que ça vient chercher quelque chose là-dedans. cette perte de privilèges. Et puis parce que bah oui, je pense que c'est pas leur habitude aux hommes d'être vulnérables et de se montrer dans cette vulnérabilité là. Donc vraiment, je crois que c'est ça qui est très dur pour eux. Et puis alors par contre, il y a toutes les réalités qui sont là, vraiment très compétentes avec les femmes. C'est cette honte.

Moi

Oh pas de souci.

Intervenant n°8

C'est pas X, mais voilà. Mais ça par contre, ils le partagent, la honte, la culpabilité parfois, bien plus encore la honte, bien plus encore parce que c'est des hommes, parce qu'il y a aussi toute la réalité derrière les actes qu'on inflige aux hommes et de pénétrer en tant qu'hommes, c'est aussi, ça participe à leur stéréotype homophobe et donc là aussi, il y a quelque chose d'une forme de "je me sens inférieure par rapport aux autres hommes" Je crois que ce sont des hypothèses. J'avais un autre truc qui m'est venu et qui m'est parti. La question de quoi ? Oui, la question aussi de là où les femmes ont peur qu'on ne les croit pas et un homme qui va par exemple parler des violences à la maison conjugales, il n'a pas de crédibilité. lui-même, il ne se crédibilise pas. Donc voilà, pour moi, c'est aussi la question du rôle social masculin qui est un frein pour que ces victimes-là puissent aussi parler.

Moi

Ok, ça va. Et vous avez parlé aussi des victimes transgenres. Est-ce que vous en avez déjà eu ? Femmes non-binaires, transgenres ?

Intervenant n°8

Ouais, attendez. De victimes de violences sexuelles ?

Moi

Oui. Puisque c'est pas vraiment une communauté où on parle vraiment beaucoup d'eux, notamment dans les violences sexuelles.

Intervenant n°8

Alors, j'ai eu. Si, ça me revient. Si, j'ai déjà eu. Alors. Une femme transgenre parce qu'hypersexualisée, par l'inconscient collectif masculin. Et donc ça se joue dans les petites choses, mais enfin les petites choses, à nous vous entendez bien les guillemets parce que l'agression est une agression et il n'y a pas une hiérarchie ou quoi que ce soit. C'est clair qu'être de siffler dans la rue, d'être touché, ça c'est des choses qui ont déjà pu être déposées dans mon espace thérapeutique. Des choses aussi des violences infantiles, donc des violences dans l'enfance, mais avant du coup, le changement de genre ou en tout cas la question autour de l'identité de genre, bah du coup à nouveau on est sur pas une minorité parce que ce sont des enfants et dans ce cas-ci minorité parce que c'était à l'époque une personne identifiée comme étant une petite fille. Donc là aussi, ça s'accumule, mais je ne sais pas en dire davantage. Mais à nouveau, c'est pas exactement ce qui est, c'est pas la demande première en général. Enfin moi, en tout cas, ce que j'observais, c'était pas la demande première. Et parce qu'il y a tellement d'autres violences aussi. À nouveau, ils deviennent tolérants et tolérantes à l'intolérable parce que c'est presque un goût d'eau dans un océan de violence en fait parce que la société n'est pas du tout bienveillante.

Moi

Et vous pensez que c'est le fait que ces personnes transgenres sont tolérants à plusieurs choses fait qu'ils ne veulent pas en fait essayer de trouver de l'aide pour telle ou telle violence. Je ne sais pas si c'est correct en français.

Intervenant n°8

Je pense que ça participe effectivement à banaliser, d'une certaine manière. Par exemple, les femmes transgenres, elles savent, et c'est dommage qu'elles soient conscientes de ça, mais qu'effectivement, en changeant d'apparence, elles vont être hypersexualisées, et bien c'est comme si ça faisait partie du package. Bah en fait ça ne devrait jamais faire partie du package. Et donc c'est comme si on. Parce qu'en fait elles sont très

conscientes que si elles veulent survivre, il va falloir qu'elles fassent avec ça. Mais en fait ça ne devrait pas être ok de devoir faire avec ça, vous voyez ? Et donc rien que de se dire c'est comme ça, fait partie du package, si je veux m'épanouir dans celle que je suis, alors il faut que je tolère ça, effectivement c'est Tolérer l'intolérable, parce que ce n'est pas tolérable d'être, de se dire, je vais devoir vivre cette violence-là et quoi ? Ben non, en fait, vous voyez. Et clairement, d'être reçue par un policier généraliste, une policière généraliste dans un commissariat de police, je pense que pour elle, c'est deux fois, deux, trois, quatre mille fois, dix mille fois, j'en sais rien. C'est un effort bien plus conséquent. C'est un Je crois que oui, elles sont tolérantes à l'intolérable et que ça participe à ne pas demander de l'aide.

Moi

Ok. Ça va. J'ai encore une dernière question et je pense qu'on est bon parce que vous avez répondu vraiment à beaucoup de choses. Mon travail, en fait, il est lié à un propos que vous avez dit, c'est sur l'intersectionnalité. Et moi je parle de l'intersectionnalité des obstacles donc institutionnel, social, individuel. Et je voulais savoir si vous avez déjà vu des situations où ça s'imbriquait clairement et ce qui fait que la prise en charge était beaucoup plus difficile, beaucoup plus difficile ou alors pas du tout ?

Intervenant n°8

Au niveau psy ?

Moi

Oui. Enfin, je veux dire, est-ce que vous avez déjà vu des victimes ou je ne sais pas, elle a parlé de plein de choses qui fait que c'est vraiment le package, tout ça et tout ça, c'est imbriqué. Et c'est lié à ça qu'elle n'a pas voulu aller plus loin.

Intervenant n°8

En fait, je crois que ce n'est pas une question de pas voulu, c'est pas pu.

Moi

Oui.

Intervenant n°8

C'est une question de vouloir, parce que vouloir, ça a trait à j'ai envie, j'ai la volonté. L'intersectionnalité quand on cumule des parcours de vie où il y a de la violence dans plein de domaines et à l'échelle individuelle et aussi à l'échelle sociétale. J'en ai une en tête par exemple, qui en fait revenait deux fois. Et dès qu'on ouvrait la porte, ça la faisait reflamber, elle ne revenait plus. Et je sais qu'elle va revenir. On va se voir deux fois parce qu'elle va se dire "C'est bon, j'y vais, je vais travailler quelque chose là." En fait, son parcours de migration, plus les violences qu'elle vit actuellement, plus du coup son impression d'être toujours en décalage, qui fait qu'en fait elle est en décalage et qu'elle n'arrive pas à s'insérer et que, et que, et que. en fait, ça la fait flamber à chaque fois. Et donc ce n'est pas une question, elle ne bloque pas, elle n'y arrive pas. Le soin comme il est pensé aujourd'hui, la prise en charge comme elle est pensée aujourd'hui, je crois qu'elle bloque parce que vous avez parlé tout à l'heure des policiers généralistes, mais en fait, il y a plein de professionnels qui sont généralistes. Moi, je m'identifie comme étant psychologue généraliste. Je n'ai pas de formation spécifique que je peux mettre dans mon CV par rapport à la violence sexuelle. Alors force est de constater que je travaille en pleine familiale, que c'est quand même un public qui passe le pas de notre porte. Donc oui, j'ai appris, j'ai lu, mais j'ai dû le faire toute seule en fait. Parce que j'ai pas appris ça, on ne m'a pas donné ça dans mes études. Ça, parle de moi. Pareil pour le généraliste, pareil pour le médecin généraliste, pareil pour l'assistante sociale du CPAS, pareil pour le psychiatre, pareil pour. Et c'est chaque fois se reconfronter à des gens qui ne vont pas forcément comprendre. Donc oui, je crois que l'intersectionnalité, le fait, c'est un frein, c'est un frein. C'est plus dur, à nouveau, c'est plus d'efforts. Je ne sais pas si j'ai répondu à la question.

Moi

Vous êtes la première à avoir répondu à ma question sur l'intersectionnalité. Parce que la plupart du temps, c'est moi qui le vois quand je retranscris. Je vois qu'ils parlent d'intersectionnalité, mais inconsciemment. Et quand je leur pose la question, il n'y a personne qui me répond. Ils me disent peut-être.

Intervenant n°8

Mais du coup, j'ai compris votre question.

Moi

Oui, c'était parfait. Non, c'était parfait. Avec l'exemple de la femme, là, c'est ce que j'attendais. Donc je pense qu'on est bon. Je ne sais pas si vous avez autre chose à dire.

Intervenant n°8

Non, je trouve que c'était sympa. Mais si, je voudrais juste savoir si c'est possible d'avoir un petit feedback de votre travail ?

Moi

Oui, oui, pas de souci.